

6.3.2 Approches individuelles : questions relatives à la coopération

Le chapitre 4 décrivait les faits récents en matière de coopération bilatérale, notamment les questions prioritaires du cadre économique Canada-Japon. La présente partie aborde entre autres plusieurs questions.

6.3.2.1 Sécurité alimentaire

Les relations entre l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et les agences de réglementation japonaises se sont resserrées au cours des dernières années. Les deux pays ont établi des relations fondées sur la confiance mutuelle, la collaboration et la transparence dans des domaines complexes et sensibles.

L'ACIA, Santé Canada et les autorités japonaises de sécurité alimentaire ont achevé, en juillet 2006, l'élaboration d'un document informel portant sur la coopération dans les domaines touchant la sécurité alimentaire. Cette coopération vise plus particulièrement trois domaines : les communications sur les risques, l'évaluation des risques et la collaboration internationale. Les premières actions de coopération seraient entreprises dans ces domaines, sous l'égide de l'ACIA, de Santé Canada et de la Commission de sécurité alimentaire du Japon, conformément aux dispositions du document cadre. Il y aurait lieu, comme les autorités des deux pays en ont mutuellement convenu, que la coopération entre les autorités canadiennes et japonaises compétentes soit coordonnée, afin d'améliorer les contacts professionnels à tous les niveaux et de stimuler l'échange d'information.

La première mesure de coopération en matière de sécurité alimentaire servirait de fondement à toutes les autres. La coopération pourrait être étendue à différents domaines, tels que : la gestion des risques, la coopération des laboratoires en matière de sécurité alimentaire (comme le propose le document de coopération sur la sécurité alimentaire), puis, par la suite, la santé des animaux et la préservation des végétaux. Compte tenu de la croissance du commerce international des produits alimentaires et des produits d'origine animale et végétale, de l'amélioration